

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La plateforme nationale sur la souveraineté alimentaire a convaincu

Plus de vingt organisations ont répondu à l'appel d'Uniterre, le 8 février passé à Berne. Parmi elles 10 organisations agricoles, des ONG de développement, syndicats, associations de consommateurs, politiques et chercheurs.



Cette plate-forme nationale a pour objectif de concrétiser la souveraineté alimentaire en Suisse en identifiant les obstacles, leviers, outils et les stratégies communes, ceci sans remettre en question la définition de la Via Campesina. Ainsi la base commune de la plate-forme est la Déclaration de Nyeleni 2007, qui a détaillé la souveraineté alimentaire pour les pays du Nord comme du Sud à l'issue du forum mondial sur la souveraineté alimentaire. Cette base est également la référence au niveau européen, avec la déclaration alimentaire européenne signée par 350 organisations. Le processus participatif conduisant au 1^{er} forum européen sur la souveraineté alimentaire qui se déroulera en Autriche en août prochain a été placé en fil rouge de la plateforme suisse. Au niveau européen, il y a déjà des alliances solides entre organisations paysannes, ONG et mouvements sociaux et 15 pays de l'union européenne ont déjà un réseau actif en faveur de la souveraineté alimentaire. Chaque pays ayant un réseau actif pourra constituer une délégation de 20 représentants, avec des quotas pour les paysans, femmes et jeunes.

La plate-forme souhaite devenir la référence sur la souveraineté alimentaire, ainsi toute organisation qui utiliserait ce terme devrait valider les critères minimaux de sa définition. Un premier atelier a donc consisté à partager les différents points de vue autour de ces critères, issus de la déclaration de Nyeleni: quasi l'ensemble des organisations présentes jugent les critères suivants comme importants: garantir une production, transformation, commercialisation et consommation durable; prioriser le modèle d'agriculture paysanne; reconnaître les droits et statuts des paysannes et les inclure dans les instances; prioriser la production locale; établir des conditions

cadres pour un commerce transparent et un équilibre des forces au sein des filières; développer des relations commerciales permettant d'obtenir des prix équitables et salaires justes; garantir aux consommateurs une alimentation saine et une transparence sur les produits; garantir le droit à un accès aux semences paysannes; et garantir la participation de la population aux choix politiques agricoles et alimentaires.

Les critères de marchés (gestion des quantités pour éviter des excédents structurels, suppression de toute subvention à l'exportation, protection aux frontières contre les importations à bas prix, remise en question des accords de libre-échange) ainsi que l'accès à la terre, notamment pour l'installation des jeunes et l'accès aux crédits sont les critères les moins consensuels. Il s'agira dorénavant de déterminer si les critères les moins consensuels ne sont pas des priorités pour ces organisations (plusieurs ne se sont pas prononcés sur ces critères) car elles n'interviennent pas sur ce sujet (mais l'enjeu est reconnu) ou si l'enjeu n'est pas partagé. Par ailleurs, des critères supplémentaires ont été proposés et seront approfondis, comme des mesures de protection contre la spéculation des biens alimentaires et contre la concurrence de production énergétique au détriment de la production alimentaire, l'encouragement à l'agriculture biologique, des variétés anciennes et de la biodiversité, la protection des paysans face aux brevets et monopoles des multinationales, la responsabilisation des grandes entreprises suisses face à la violation du droit à l'alimentation.

Après l'acceptation par le Conseil National et le Conseil des États de l'initiative parlementaire de Jacques Bourgeois, le terme de souveraineté alimentaire va probablement entrer dans

la loi sur l'agriculture; elle sera votée par le nouveau Parlement élu l'automne prochain dans le même paquet que la politique agricole PA 2014-2017. Si le terme pourrait ainsi apparaître dans la loi sur l'agriculture, cela va-t-il réellement provoquer un changement sur le terrain? Opposer l'initiative parlementaire et l'initiative populaire qui sont deux outils très différents en terme de contenu et de participation des citoyens est injustifié. Uniterre a pour objectif de mettre du contenu derrière le terme de souveraineté alimentaire afin d'influer concrètement sur l'orientation de la politique agricole et donc sur nos comportements agricoles et alimentaires et éviter un certain nombre d'incohérences. Pour atteindre la souveraineté alimentaire en Suisse, l'initiative populaire sera un outil parmi d'autres, de loin pas le seul. Les stratégies collectives et outils de politiques publiques, notamment au niveau local, seront approfondis lors des prochaines réunions de la plate-forme.

Il faut revoir notre manière de produire notre alimentation. Les ressources vont manquer, mais pas les gens. Il faut créer de l'emploi en produisant notre alimentation. Il faut changer radicalement notre modèle de production vers un modèle relocalisé, centré sur la capacité du sol, ayant plus d'autonomie énergétique et protéique. De plus en plus de consommateurs partagent cette vision et doivent pouvoir s'impliquer dans ces enjeux. C'est pourquoi il est essentiel d'avoir une vision commune à plus long terme afin de déterminer le chemin pour y arriver, depuis la situation actuelle de crise agricole, alimentaire, énergétique et climatique. Un deuxième atelier a montré que plusieurs groupes de travail sont actifs sur la souveraineté alimentaire, du niveau international, fédéral, cantonal et local, mais que les alliances fortes entre les organisations paysannes, ONG et mouvements citoyens sont encore insuffisantes au niveau national et au niveau cantonal. Nyeleni Europe est une opportunité unique pour consolider ces groupes de travail, il faut la saisir!

Trois séances sont d'ores et déjà prévues pour 2011 et la prochaine est agendée au 12 avril.

Anne Gueye-Girardet

L'assemblée générale de ECVC a eu lieu à Louvain-La-Neuve en Belgique du 15 au 17 février.

18 associations membres ont participé à l'AG 2011 de ECVC et deux nouvelles organisations ont été accueillies: Ecoruralis, un syndicat paysan roumain et ESVY, une association de petits producteurs biologiques de Norvège. Pierre-André Tombez, président d'Uniterre, a été réélu pour un mandat de deux ans au sein du comité de coordination. Ce dernier comprend 8 sièges à parité hommes/femmes et 2 représentants du comité de coordination international (le CC 2011 est composé de représentants d'organisations italienne (AIAB), belge (MAP), espagnole (COAG et SLG), française (CONF), norvégienne (NBS) et suisse (Uniterre); il y a une place vacante femme.

Dans son rapport d'activité, il est remarquable de constater le travail effectué avec un budget annuel d'environ 350'000 Euros. L'année 2010 a été marquée par la réforme de la PAC, avec le développement d'une alternative et le travail institutionnel à l'Union Européenne. Une nouvelle collaboratrice a été engagée pour le lobby/communication. Un nouveau groupe de travail a été établi: OGM-semences-biodiversité-agroécologie, ce qui porte à neuf le nombre de GT (PAC et souv alim; lait; migration et travailleurs; femmes; jeunes; changements climatiques et agrocarburants; accès à la terre et réformes agraires; gouvernance). ECVC a élargi et consolidé ses alliances avec des ONG et mouvements sociaux. Le mouvement européen pour la souveraineté alimentaire et une autre PAC (composé d'organisations de secteurs différents, dont ECVC, ATTAC Europe, Les Amis de la Terre, etc...) a été très actif et a notamment travaillé à la Déclaration alimentaire européenne, signée par 350 organisations de 27 pays européens. Ces alliances se renforcent avec Nyeleni Europe, qui est une grande priorité pour 2011. L'AG a planché lors de plusieurs ateliers sur les stratégies futures et les calendriers, notamment sur les thèmes des femmes, jeunes et migrants; de la PAC; des semences, biodiversité et agro-écologie; des différentes productions, chaîne alimentaire et gouvernance alimentaire. L'AG a également débattu de comment élargir ECVC aux pays d'Europe de l'Est et mieux faire remonter les différentes réalités régionales au niveau européen. Un accent sur la recherche de fonds et une plus grande implication des 26 organisations membres dans le suivi des accords bilatéraux de libre-échange et dans les différents groupes consultatifs au Parlement européen ont été sollicités.